

[Text]

Are Canadian universities concerned about the state of their curricula? Perhaps, but there is no real sign. Although numerous business leaders have complained about the poor state of training of many of the graduates they have been hiring, there is no wave of self-examination going on at present in this country. The 64 pages of the Bovey Commission report on Ontario universities contain nary a word about curriculum. It is clear to us that Canadian universities will not, on their own, move in this direction, because there are too many special interests to protect and too many sacred cows that will have to be slaughtered. But it surely must be done, and soon, or we will once again be left in the dust of our American colleagues and competitors.

We would suggest that the sort of national study of university curricula that is required, and which the National Endowment for the Humanities carried out in the United States, cannot be undertaken by government granting agencies such as the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada. It ought to be carried out by a joint commission of the Social Science Federation of Canada and the Canadian Federation for the Humanities. And if they won't do it, the Senate of Canada would be an appropriate body for such a vital study.

In these hearings you will, without question, hear many educators telling you that the only thing that is really wrong with higher education in Canada is that there isn't enough money. Please, don't believe it!

Senator Kelly: I must say that, if you intended to be shocking, you certainly accomplished the your objective. This is a most interesting discussion. My questions will be brief. One area I have always been concerned about is when I hear people talking about the best teachers. We have heard a lot of discussion on how that measure is taken. Who takes that measure? Who evaluates the best, the second best, or the third best? How is that judgment made, in your opinion, or how should it be made?

Professor Bothwell: Current practice, of course, is that it is peer evaluation—an evaluation which may possibly be informed by some student input; that input may be indirect in the faculties scrutinizing student evaluations, or it may be direct in those universities that have students on the appropriate committees. It does not occur very often. In a formal sense I think it occurs when you are hired. It occurs when you get tenure, which is usually about five years on; and then it occurs about five years later again, when you become a full professor. After that your work is not systematically scrutinized. So the peer evaluation system tends to peter out after a certain point. There are those in administration, somewhere in the country, who believe that merit pay ought to be awarded, and in some cases it is. But merit pay is a relatively small component of it and I am not at all sure that it is proportionate to the kind of

[Traduction]

de considérer que son principal rôle consiste à transmettre les multiples leçons de sagesse accumulées au cours de l'histoire.

Les universités canadiennes s'interrogent-elles sur les programmes qu'elles offrent? Peut-être, mais aucun indice ne nous permet vraiment de l'affirmer. Bien que de nombreux chefs d'entreprise se soient plaints de la formation de bien des diplômés qu'ils ont embauchés, on ne semble pas déceler cette volonté de remise en question dans notre pays actuellement. Les soixante-quatre pages du rapport de la Commission Bovey sur les universités ontariennes ne font absolument pas mention des programmes. Il nous semble évident que les universités canadiennes ne prendront pas ce genre d'initiative si on ne la leur impose pas, car elles ont trop d'intérêts particuliers à protéger et elles ne peuvent se résigner à sacrifier leurs droits sacrés. Mais elles devront sans doute s'attaquer à cette tâche, et bientôt, si elles ne veulent pas, une fois de plus, se faire dépasser par leurs collègues et concurrentes américaines.

À notre avis, une étude nationale, portant entre autres sur les programmes de cours universitaires, du genre de celle qui a été menée par *National Endowment for the Humanities* aux États-Unis, ne saurait être entreprise par des organismes de subvention du gouvernement comme le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Cette étude devrait être entreprise par une commission mixte regroupant la Fédération des sciences sociales du Canada et la Fédération canadienne des études humaines. Si ces organismes refusent, il serait souhaitable que le Sénat du Canada s'en charge, car elle est essentielle.

Au cours de ces audiences, vous entendrez sans doute bien des éducateurs vous dire que le seul vrai problème de l'enseignement supérieur au Canada est le manque de fonds. S'il vous plaît, n'en croyez rien!

Le sénateur Kelly: Je dois dire que si vous avez voulu choquer, vous avez bel et bien réussi. C'était une thèse des plus intéressantes. Je serai bref dans mes questions. Je sursaute toujours lorsque j'entends quelqu'un utiliser l'expression «meilleurs professeurs». Beaucoup d'encre a coulé pour essayer de déterminer les critères d'une telle consécration. Qui la détermine en fait? Qui évalue le meilleur, le deuxième ou le troisième meilleur professeur? Comment en arrive-t-on à ce jugement, à votre avis, ou comment devrait-on y arriver?

M. Bothwell: Ordinairement, bien sûr, cette évaluation est faite par les pairs—mais on peut aussi tenir compte de l'opinion de certains étudiants, soit indirectement lorsque les facultés scrutent les évaluations des étudiants, soit directement dans les universités où les étudiants siègent aux comités appropriés. Mais cela ne se produit pas très souvent. Strictement, cette évaluation est faite au moment du recrutement, puis à l'octroi de la permanence, soit habituellement cinq ans plus tard, et ensuite cinq autres années plus tard lorsqu'on devient professeur de plein droit. Par la suite, le travail d'un professeur n'est pas systématiquement passé au peigne fin, de telle sorte que le mode d'évaluation par les pairs tend à perdre sa raison d'être après un certain temps. Certains membres de l'administration croient qu'une rémunération au rendement devrait être accordée, et elle l'est dans certains cas. Mais la rémunération au rendement n'est